



Procès-Verbal de la Réunion du Bureau du

23 mai 2025

Présents	ALLAIN Philippe ; BRÉMENT Cédric ; DEVISE Bruno ; GATEFAIT Thierry ; GIRARD Élodie ; GUÉRESSE Alain ; LAMBOUR Sophie ; PARFAIT Véronique ; SILACTCHOM Joseph ; SIMON Pascale.
Invités	LEROUX RONDINEAU Maxime
Excusés	CHARONNAT Laurence ; NUÉ Céline

ORDRE DU JOUR

1. Informations du Président
2. Présentation du budget réalisé 2024-2025
3. Présentation du budget prévisionnel 2025-2026
4. Présentation des dispositions financières 2025-2026
5. Questions diverses



Comité Départemental de Loire Atlantique de Basketball
5 rue Christophe Colomb - 44980 Sainte-Luce sur Loire
02 51 85 06 00 - contact@loireatlantiquebasketball.org





1. Informations du Président

Alain GUÉRESSE débute la réunion. Il signale qu'il n'y aura pas de vote sur le budget lors de cette réunion, le vote étant réservé au Comité Directeur. Il est mentionné que les informations discutées seront similaires à celles présentées en Comité Directeur.

1.A – Informations transmises en amont (non débattues sauf demande)

Alain GUÉRESSE balaie les informations qu'il a faites parvenir aux membres du Bureau en amont de la réunion.

- **Accord d'entreprise sur l'aménagement du temps de travail** : projet transmis pour validation. Mise en application prévue au 1er septembre 2025.
- **Rencontres mensuelles entre Élus** : Alain GUÉRESSE constate que ces rendez-vous n'ont pas suscité l'engouement attendu. En conséquence, il annonce leur suspension temporaire, dans l'attente d'une validation ou non de cette décision par un vote du Comité Directeur.
- **Pacte de coopération – Conseil Départemental 44** : Alain GUÉRESSE informe les Élus qu'il s'est rendu au Conseil Départemental, accompagné de Bruno DEVISE, pour participer à une réunion consacrée au Pacte de Coopération. Il précise que plusieurs actions menées dans le cadre du PSF seront mises en valeur dans la présentation de notre Pacte de Coopération avec le Département.
- **Rencontre avec la Municipalité de La Baule** :
Lors d'un échange avec l'Adjoint aux sports de La Baule, ce dernier a exprimé son souhait d'organiser un événement d'envergure autour du 3x3, sur des terrains adaptés. Un rendez-vous au Comité est envisagé afin de réunir l'ensemble des structures locales concernées pour engager une réflexion commune.
Pascale SIMON souligne toutefois que la fixation de cette rencontre s'avère complexe, en raison de la fin de saison et de la disponibilité limitée des responsables pour se déplacer à Nantes. Elle propose de relancer les différents acteurs impliqués afin de trouver une date favorable à tous.
- **Projet de mandature 2024-2025 : point sur les 9 actions prioritaires.**
Alain GUÉRESSE informe les membres du Bureau qu'il a rédigé une synthèse à la suite de la réception des fiches de suivi transmises par les pilotes des différentes actions. Cette synthèse, concise (deux à trois lignes par action), met en valeur l'état d'avancement des neuf actions menées lors de cette première saison. Il indique qu'il a bien noté le besoin de disponibilité importante des Élus nécessaire pour faire avancer ces actions. Il précise également qu'un séminaire de rentrée sera organisé, conformément aux souhaits exprimés dans les réponses au questionnaire en ligne adressé à l'ensemble des Élus, salariés et bénévoles. Ce séminaire aura pour objectif de finaliser les neuf actions engagées et de déterminer lesquelles seront poursuivies ou renouvelées, notamment dans le domaine technique.

• **Partenariat avec l'ALPCM (équipe NF1) :**

Alain GUÉRESSE indique que, conformément au vote du précédent Bureau, une convention de partenariat a été établie avec l'équipe de l'ALPCM. Il en précise les principaux éléments :

- **Visibilité** : le logo du Comité 44 figurera sur les maillots des joueuses.
- **Organisation** : sur les 11 matchs à domicile, deux places seront offertes à chaque rencontre à des joueuses féminines méritantes, désignées par les Clubs. Une rotation sera mise en place sur l'ensemble des 130 Clubs du département, permettant à 12 Clubs de bénéficier de cette opportunité à chaque match.

Ce partenariat sera valorisé dans le cadre d'une action PSF portée par le Comité Départemental de Basket 44, en lien avec la politique de féminisation. Le coût total de l'opération s'élève à 4 000 euros.

Élodie GIRARD fait part de l'incertitude quant à la présence des joueuses de l'ALPCM à la Fête du Mini Basket, celles-ci ayant été informées relativement tardivement.

• **Partenariat avec le Crédit Mutuel** : Alain GUÉRESSE informe que le dossier est toujours en attente pour le Naming de la Coupe de Loire-Atlantique 2026.

• **Rétro planning des actions à mener :**

	juin-24	juil-24	août-24	sept-24	oct-24	nov-24	déc-24	janv-25	févr-25	mars-25	avr-25	mai-25	juin-25
Actions restant à mener suite lettre d'observations Inspecteur du Travail													
Accord du 15 février 2013 : respect ensemble des dispositions													
Gestion salariés avec le logiciel RH e-TeamSport													
Définition besoins éventuels de formation et engagement des formations													
Révision et mise à jour du Document Unique d'évaluation des risques													
Travaux pour accord collectif sur l'annualisation													
Autres actions à mener													
Mettre en place préconisations Audit financier													
Définir les règles de travailleur isolé													
Stagiaire psychologue : Réflexion sur la prévention et gestion des incivilités													
SSS (état des lieux, rencontre rectorat, subventions, ...)													
Relecture et reprise, si besoin, Règlement Intérieur et Statuts													
Ecrire procédure Convention Clubs Employeurs emploi ressources stages ou rassemblements													
Déploiement des formations obligatoires aux salariés (dont extincteurs incendie)													
Levées des anomalies suite aux contrôles réglementaires													
Ecrire procédure sur le suivi des contrôles réglementaires (périodicité, missions, ...)													
Mise en place des Ordres de missions aux Salariés (E-Teams Sport)													
GT "Salariés" : rôles élu/salarié, opérationnel > organisationnel, parcours compétences													
Harmonisation des vacances en conformité avec les textes légaux et réglementaires													

Réalisé
 En cours
 Programmé



1B. – Informations en amont à débattre.

- **Calendrier des réunions à venir**

Bruno DEVISE indique que le planning des actions ainsi que le calendrier des réunions ont été communiqués. Ce calendrier a suscité plusieurs remarques, et il souhaite qu'un débat soit mené à ce sujet lors du Bureau. Il précise en préambule que cette proposition prend en compte les observations recueillies via le questionnaire en ligne, notamment celles relatives à la multiplication des déplacements des Élus.

Le point de débat principal concerne l'organisation suivante : sur les 11 Bureaux annuels, 4 seraient programmés juste avant les Comités Directeurs (CoDir), à l'image de la réunion actuelle. Bruno DEVISE constate que cette proposition ne fait pas consensus. **Joseph SILACTCHOM** et **Thierry GATEFAIT** expriment une certaine frustration à devoir assister à des Bureaux d'une heure précédant les CoDirs, ce format contraignant la durée des échanges.

Bruno DEVISE rappelle que cette configuration ne concernerait que 4 réunions sur 11, et souligne que les Bureaux organisés une semaine avant les CoDirs donnaient systématiquement lieu à des redites. Il met également en avant la difficulté d'obtenir dans les délais les documents nécessaires lorsque les réunions sont trop rapprochées.

Après échanges, le Bureau s'accorde sur les principes suivants concernant les Bureaux tenus avant les CoDirs :

- Maintien de 7 Bureaux "classiques" sur 11.
- Les 4 Bureaux organisés avant les CoDir n'auraient pas vocation à inclure des votes ; si un vote s'avère nécessaire, il serait organisé la semaine précédente, à J-8.
- Ces Bureaux seraient distincts dans leur forme, davantage centrés sur une revue synthétique des informations.

Des modalités d'organisation complémentaires sont rappelées :

- Possibilité d'organiser les 4 Bureaux concernés en visioconférence afin de limiter les déplacements, en les plaçant la semaine précédant le CoDir.
- Une discussion est ouverte sur l'éventualité de déplacer le CoDir à 20h00 pour permettre des échanges plus approfondis lors du Bureau qui le précède.
- Il est reconnu que certains sujets à aborder en Bureau ne peuvent être anticipés, car dépendants de l'actualité ou d'événements récents.

Décision est prise par le Bureau de fonctionner en fonction du calendrier proposé jusqu'à la fin de l'année civile et d'examiner le fonctionnement lors du dernier Bureau du 13 novembre pour décider si le rythme doit être maintenu, ajusté ou modifié.

Maxime LEROUX RONDINEAU indique que la date du séminaire discutée précédemment devrait être refixée car celle initialement prévue tombe durant le séminaire des techniciens à VICHY.



- - **Commission de vérification des pouvoirs pour l'AG du 13 juin 2025 :**

Maxime LEROUX RONDINEAU informe le Bureau de la mise en place, à l'occasion de l'Assemblée Générale, de la commission de vérification des pouvoirs, conformément à l'article suivant :

L'article 5 du règlement intérieur du CD44 stipule :

« Une commission de vérification des pouvoirs, dont les membres sont désignés par le Bureau, s'assure de la validité des pouvoirs des personnes présentes. Elle statue, sans appel, sur toute contestation se rapportant aux pouvoirs. »

Cette commission est chargée notamment de faire émarger les représentants des Clubs.

La composition proposée est la suivante :

- **Président :** Maxime LEROUX RONDINEAU
- **Membres :** Évelyne TIGNARD, Abélia DUCLOS, Nicolas TAMIC, Stéphanie TRÉLOHAN

Le Bureau est invité à se prononcer sur cette proposition en vue de l'Assemblée Générale du **13 juin 2025**. Après délibération, le Bureau **valide la composition** de la commission de vérification des pouvoirs.

2. Présentation du budget réalisé 2024-2025

Joseph SILACTCHOM présente le budget du réalisé pour la saison 2024/2025 clos au 30/04/2025. Il nous fait part des principales remarques.

- Comptes bien tenus.
- Dépassements : nombre de licenciés supérieur au prévisionnel (+2 274).
- Excédent de l'exercice : +19 767,02 €

L'ensemble des documents concernant ce budget réalisé sera transmis à L'AG.

3. Présentation du budget prévisionnel 2025-2026

- Prévisions basées sur 26 850 licenciés.
- Orientations budgétaires cohérentes avec les projets à venir.

Joseph SILACTCHOM indique que l'exonération de la part Comité sur les licences Dirigeantes est maintenue afin de faciliter l'engagement des bénévoles.

L'ensemble des documents concernant ce budget prévisionnel sera transmis à L'AG.



4. Présentation des dispositions financières 2025-2026

Joseph SILACTCHOM poursuit sa présentation en abordant les dispositions financières pour la saison 2025/2026.

Le Bureau engage un débat sur les modalités d'engagement dans le cadre de la nouvelle formule du championnat 3x3.

Afin de favoriser la promotion de cette discipline, il est décidé d'accorder une réduction de 50 % sur les frais d'engagement à partir de la quatrième équipe inscrite par un même Club.

Par ailleurs, en cas d'engagement en cours de saison, le coût sera réduit de moitié.

Pas d'autres questions sur les dispositions financières.

5. Questions Diverses

• **Cellule Travaux.**

Bruno DEWISE souhaite informer les membres du Bureau des dernières réflexions de la cellule travaux concernant les évolutions envisagées pour le Comité.

La cellule travaux envisageait initialement de soumettre au vote de l'Assemblée Générale, un budget destiné à la mise en conformité du siège actuel, ainsi qu'à l'amélioration de sa fonctionnalité. Une première estimation financière devait être établie à la suite de visites d'architectes.

Par ailleurs, un rendez-vous a eu lieu avec la mairie de Sainte-Luce afin de leur faire part, entre autres, des besoins du Comité en matière de stationnement autour des locaux. Il semble toutefois que la création de nouvelles places de parking, y compris engazonnées, soit fortement limitée.

Face à ces contraintes, la cellule travaux a décidé de prendre le temps nécessaire pour examiner de manière approfondie toutes les options envisageables pour l'avenir du Comité, à savoir :

- La réhabilitation et les travaux du siège actuel,
- Un déménagement vers des locaux plus récents, voire la construction d'un nouveau bâtiment.

Ces deux pistes seront étudiées parallèlement. Elle a donc décidé de sursoir au vote en Assemblée Générale tant que les solutions n'auront pas été précisées.



- **Règlements sportifs**

Bruno DEWISE souhaite que, préalablement au vote en Comité Directeur concernant les règlements sportifs de la saison 2025/2026, les membres du Bureau puissent s'exprimer sur les points de divergence relatifs aux modifications proposées.

À ce titre, Pascale SIMON fait part de ses réserves, notamment concernant l'évolution du nombre de joueurs "brûlés" en catégorie Séniors, et plus particulièrement au sein des CTC. Elle indique que cette modification ne recueille pas son assentiment.

Bruno DEWISE rappelle les motivations de la Commission des Compétitions 5x5, à l'origine de ces propositions :

- Promouvoir une logique sportive cohérente pour les montées et descentes de division, en limitant l'utilisation en phases finales de joueurs provenant des équipes supérieures.
- Renforcer l'équité entre structures : un Club seul disposant de trois équipes se voit aujourd'hui plus strictement encadré qu'une CTC, ce qui peut poser une difficulté en matière de justice sportive.

Il reconnaît cependant que la mise en œuvre de la règle peut s'avérer plus complexe dans certaines configurations, notamment en fonction du nombre de Clubs composant la CTC. C'est pourquoi les règlements sportifs prévoient la possibilité, pour les CTC composées de trois Clubs, de bénéficier d'un assouplissement sur décision de la Commission des Compétitions.

Pascale SIMON, Joseph SILACTCHOM et Élodie GIRARD partagent la crainte que ces modifications perturbent un certain nombre de Clubs. Ils estiment qu'une réflexion plus globale pourrait être engagée afin de concilier équité sportive et prise en compte des spécificités des Clubs et des CTC, sans en pénaliser excessivement aucun.

Bruno DEWISE indique que le sujet sera examiné avant le vote en Comité Directeur pour d'éventuelles modifications.

Les membres du bureau n'ont plus de questions.

Alain GUÉRESSE clôt le bureau

Le Président du Comité Départemental,

Alain GUÉRESSE

Le Secrétaire Général,

Bruno DEWISE